

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 12 décembre 2024
9 h 30**

**Séance tenue le jeudi 12 décembre 2024 – 9 h 30
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Dida Berku, représentante de la Ville de Côte Saint-Luc, en remplacement de M. Mitchell Brownstein, M. Alex Bottausci (**par téléconférence**), M. Georges Bourelle (**par téléconférence**), Mme Julie Brisebois, M. Ryan Brownstein, M. Benoît Dorais, M. Marc Doret, Mme Heidi Ektvedt (**par téléconférence**), M. Michel Gibson, Mme Paola Hawa (**par téléconférence**), M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Peter Malouf (**par téléconférence**), M. Beny Masella (**par téléconférence**), M. Alex Norris, M. Jocelyn Pausé (**par téléconférence**), Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, Mme Christina M. Smith, Mme Anne St-Laurent, M. Tim Thomas (**par téléconférence**), Mme Émilie Thuillier, M. Alain Vaillancourt et Mme Maja Vodanovic

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Nancy Blanchet, M. Jeremy Levi et Mme Sophie Mauzerolle

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
Mme Gaëlle Dieudonné, Analyste-rédactrice

La vice-présidente d'assemblée, Mme Julie Brisebois, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et invite les membres du conseil à se joindre à elle pour un moment de recueillement.

Puis, elle remercie les membres du conseil pour cette minute de silence et déclare la séance ouverte.

À 9 h 31, la vice-présidente d'assemblée dépose le nouveau plan de banquette.

1 - Période de questions du public

À 9 h 32, la vice-présidente d'assemblée, Mme Julie Brisebois, appelle la rubrique « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

1	Poste de ventilation Bellechasse : À la suite du refus de la Société québécoise des infrastructures (SQI) d'utiliser leur terrain, pourquoi la Société de transport de Montréal (STM), l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et le conseil d'agglomération n'ont pas considéré le site de l'autre côté du garage de la STM sur la rue Saint-Denis? / Reformule sa question
<u>Question de :</u>	
M. Tri Vi Ly	
<u>Réponse de :</u>	
M. François Limoges	

2	Poste de ventilation Bellechasse : Aimerais savoir si le conseil d'agglomération s'engage à demander à la Société de transport de Montréal (STM) de mettre l'expropriation sur pause, le temps de discuter avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) et de refaire une analyse approfondie, incluant l'évaluation de tous les critères et l'intérêt de la population
<u>Question de :</u>	
M. Tristan Desjardins-Drouin	
<u>Réponse de :</u>	
M. François Limoges	

À 9 h 39, la vice-présidente d'assemblée fait la lecture de 7 questions de la part du public reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que les questions du public reproduites ci-dessous à ce procès-verbal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

1	Quelle est le délai que la ville se donne pour agir suite à une plainte sur les déchets et que faites-vous comme interventions auprès des itinérants qui déchirent les sacs de déchets?
<u>Question de :</u>	
Josée Roy	
<u>Réponse de :</u>	
M. Pierre Lessard-Blais	

2	Le coût estimé du poste de ventilation Bellechasse est de 60 millions de dollars selon la STM. Avec ces montants, on pourrait construire au moins 250 logements pour des familles dans le besoin. Le conseil d'agglomération pourrait refuser ce projet coûteux de la STM et leur demander de prioriser d'autres projets plus urgents sur les 3600 structures en mauvais état du métro. Avec un déficit d'entretien de 6 milliards de dollars, il faut mettre l'argent public des contribuables aux bons endroits. M. Dorais comme responsable de l'habitation, votre priorité est-elle vraiment d'augmenter la quantité de logements ou de démolir des duplex et d'exproprier des familles? Est-ce que le Conseil d'agglomération s'engage à réévaluer les priorités avec la STM et d'annuler le projet du nouveau PVM Bellechasse?
<u>Question de :</u>	
Margaux Gregoire	
<u>Réponse de :</u>	
M. Benoît Dorais	

3	Without Prejudice Councillor Norris, This intervention was addressed to President Blanchet and read by Senneville Mayor Julie Brisebois at the October 24, 2024, meeting. Unfortunately, we received no reply or follow-up from President Blanchet, who was absent. Consequently, here we are, still hoping for a transparent, public response. For the public record, to whom should citizens address concerns or report potential ethical violations or questionable practices arising from Montreal Agglomeration Council meetings? A) President of the Agglomeration Council B) Ombudsman of Montreal C) Mayor of Montreal D) 311 E) Quebec Municipal Commission F) All of the above G) None of the above If none are applicable, may you please advise citizens on appropriate channels for lodging official complaints? Thank you for your attention, clarification, and service. Politely and respectfully.
<u>Question de :</u>	
Joseph Pugliese	
<u>Réponse de :</u>	
M. Alex Norris	

4 <u>Question de :</u> Michael Ditor <u>Réponse de :</u> M. Robert Beaudry	La nouvelle loi concernant l'expropriation donne à la STM beaucoup plus de pouvoir et de flexibilité pour acquérir des propriétés pour ses projets. Les récentes activités d'expropriation de la STM démontrent les dommages importants que peut causer l'utilisation abusive de cette loi. La STM aimerait même voir ses pouvoirs d'expropriation augmentés pour permettre l'expropriation, non seulement pour des projets d'infrastructures, mais aussi pour le développement résidentiel axé sur le transport en commun. La loi est nouvelle et il semble que la STM teste ses nouveaux pouvoirs au détriment des familles montréalaises. Particulièrement dans le contexte de la crise du logement, le conseil d'agglomération peut-il s'engager à protéger les propriétaires montréalais des dommages importants que l'application de ces nouvelles règles d'expropriation peut causer ?
5 <u>Question de :</u> Karin Gebert <u>Réponse de :</u> Mme Maja Vodanovic	Pourquoi notre ville a une augmentation de 60% (2024/2025) \$239,300 en plus, pour l'eau soudainement. En plus avec la décision unilatérale d'enlever le fluore de l'eau (ce qui réduit les coûts). Quelle est la justification et raison?
6 <u>Question de :</u> Daniel La Tour <u>Réponse de :</u> M. Benoît Dorais	I am a Renewable Energy Consultant for SuperNovaEnergy.com For a public private partnership to install FastCharge EV Charging Stations at no cost and for shared net profits at all new REM Parking lot stations and next to reserved public parking green spaces in Greater Montreal, how many reserved regional green parking spaces can each Agglomeration municipality for each municipal district offer this year to us for our sponsorship of non-profit community groups that campaign to raise funds to support the awarding of scholarships for all who qualify to pursue their studies and career in the solar and renewable energy sector?
7 <u>Question de :</u> Helen Spiridakos <u>Réponse de :</u> Non-répondue	How is it that a municipal city hall, that is not an embassy or a consulate, is allowed to fly the flag of a foreign state in front of their building - especially when that state has been accused of genocide and is wanted for crimes against humanity by the international court?

N'ayant plus d'autres questions, la vice-présidente d'assemblée, Mme Julie Brisebois, déclare la période de questions du public close à 9 h 51. Elle remercie les personnes présentes et les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil d'agglomération.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 9 h 51, la vice-présidente d'assemblée, Mme Julie Brisebois, appelle la rubrique « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de :</u> Mme Heidi Ektvedt <u>Réponse de :</u> Mme Maja Vodanovic	Est-ce que l'Administration est prête à partager les ententes entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal concernant les usines d'eau de la Ville de Pointe-Claire ainsi que de la Ville de Dorval? / Est-ce que l'Administration est prête à partager les coûts que cela va engendrer pour décommissionner les usines d'eau de la Ville de Pointe-Claire ainsi que de la Ville de Dorval?
---	---

N'ayant plus d'autres questions, la vice-présidente d'assemblée, Mme Julie Brisebois, déclare la Période de questions des membres du conseil close à 9 h 53 et remercie les élus-es pour leurs questions.

La vice-présidente d'assemblée cède la parole au porte-parole d'assemblée, M. François Limoges, pour la suite de l'ordre du jour.

CG24 0690

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 12 décembre 2024, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG24 0691

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 novembre 2024, à 17 h 30

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 novembre 2024, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suivant le certificat du 27 novembre 2024 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CG24 0692

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Le porte-parole d'assemblée, M. François Limoges, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

06.01

À 10 h,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG24 0693

Adoption du budget 2025 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1799;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le budget de fonctionnement relevant du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2025.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein
M. Ryan Brownstein
M. Marc Doret
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Peter Malouf
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.01 1243074008

CG24 0694

Adoption du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1795;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

- Dissidences :
- M. Alex Bottausci

M. Georges Bourelle

Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein

M. Ryan Brownstein

M. Marc Doret

Mme Heidi Ektvedt

M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa

M. Peter Malouf

M. Beny Masella

Mme Christina M. Smith

Mme Anne St-Laurent

M. Tim Thomas

30.02 1243074004

CG24 0695

Approbation du budget 2025 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1797;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget de 2025 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

- Dissidences :
- M. Alex Bottausci

M. Georges Bourelle

Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein

M. Ryan Brownstein

M. Marc Doret

Mme Heidi Ektvedt

M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa

M. Peter Malouf

M. Beny Masella

Mme Christina M. Smith

Mme Anne St-Laurent

M. Tim Thomas

30.03 1243074006

CG24 0696

Approbation du programme d'immobilisations 2025-2034 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1796;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le programme d'immobilisations 2025-2034 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein
M. Ryan Brownstein
M. Marc Doret
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Peter Malouf
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.04 1243074005

CG24 0697

Approbation du budget 2025 du Conseil des arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1790;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le budget 2025 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein
M. Ryan Brownstein
M. Marc Doret
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Peter Malouf
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.05 1240310005

À 10 h 28,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG24 0698

Approbation du budget 2025 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1791;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2025 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein
M. Ryan Brownstein
M. Marc Doret
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Peter Malouf
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.06 1240310006

CG24 0699

Approbation du budget 2025 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1792;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter le budget 2025 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à la majorité des voix.

- Dissidences :**
- M. Alex Bottausci

M. Georges Bourelle

Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein

M. Ryan Brownstein

M. Marc Doret

Mme Heidi Ektvedt

M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa

M. Peter Malouf

M. Beny Masella

Mme Christina M. Smith

Mme Anne St-Laurent

M. Tim Thomas

30.07 1240310007

CG24 0700

Approbation du budget 2025 de la Société du parc Jean-Drapeau

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1793;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver le budget 2025 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à la majorité des voix.

- Dissidences :**
- M. Alex Bottausci

M. Georges Bourelle

Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein

M. Ryan Brownstein

M. Marc Doret

Mme Heidi Ektvedt

M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa

M. Peter Malouf

M. Beny Masella

Mme Christina M. Smith

Mme Anne St-Laurent

M. Tim Thomas

30.08 1240310008

CG24 0701

Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2025 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2024 par sa résolution CE24 1801;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'approuver les contributions suivantes, telles qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2025 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :
- | | |
|--|---------------|
| Conseil des arts | 21 936 700 \$ |
| Société du parc Jean-Drapeau | 16 723 700 \$ |
| Office municipal d'habitation de Montréal | 550 000 \$ |
| Corporation d'habitation Jeanne-Mance | 12 000 \$ |
| Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal | 11 807 100 \$ |
- 2- de verser une somme maximale de 762 819 100 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 dans le cadre des ententes prévues en fonction de la facturation émise;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences :

M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein
M. Ryan Brownstein
M. Marc Doret
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Peter Malouf
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.09 1243074024

CG24 0702

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 novembre 2024 par sa résolution CE24 1851;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2025 et du PDI 2025-2034 pour l'exercice financier 2025 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Adopté à la majorité des voix.

- Dissidences :**
- M. Alex Bottausci

M. Georges Bourelle

Mme Dida Berku en remplacement de M. Mitchell Brownstein

M. Ryan Brownstein

M. Marc Doret

Mme Heidi Ektvedt

M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa

M. Peter Malouf

M. Beny Masella

Mme Christina M. Smith

Mme Anne St-Laurent

M. Tim Thomas

30.10 1240310010

À 10 h 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la vice-présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée. Elle souhaite une bonne fin de journée à toutes et à tous et donne rendez-vous au prochain conseil d'agglomération qui se tiendra la semaine suivante.

Julie Brisebois

VICE-PRÉSIDENTE

Domenico Zambito

GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante

MAIRESSE